

Bourse d'études en Agriculture de TD et des 4-H

Directives pour les demandes de 2025



Grâce à la générosité de TD, 12 bourses d'études – d'une valeur de 3 000 \$ chacune – sont mises à la disposition de tous les membres des 4-H qui envisagent de poursuivre des études postsecondaires dans une université ou un collège canadien dans le domaine de l'agriculture, de l'agrosience ou des affaires agricoles en septembre 2025.

Les bourses d'études seront distribuées comme suit; cette distribution reflète la répartition régionale des membres des 4-H à l'échelle du pays :

C.-B. - 1	Sask. - 1	Ont. - 2	N.-B. - 1	Î.-P.-É - 1
Alb. - 2	Man. - 1	QC - 1	N.-É. - 1	T.-N.-L. - 1

Admissibilité

- Les candidats doivent être âgés d'au moins 16 ans au 1er janvier 2025 et être actuellement membres en règle des 4-H.
- Les candidats doivent être des résidents canadiens en dernière année d'école secondaire ou de CÉGEP qui envisagent de faire des études au collège ou à l'université en septembre 2025.
- Les candidats doivent également poursuivre des études dans un programme lié à l'agriculture.
 - Si vous avez des questions sur l'admissibilité de votre programme, veuillez communiquer avec les 4-H du Canada à l'adresse program@4-h-canada.ca.
- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne à l'adresse apply.4-h-canada.ca et joindre les éléments suivants à leur demande:
 - Les réponses à toutes les questions comprises dans le formulaire.
 - Une lettre d'offre provenant d'un collège ou d'une université canadienne ou une lettre d'acceptation à un programme à temps plein dans un de ces derniers.
 - Un résumé de leur implication dans les 4-H et dans leur communauté, et de leurs projets d'études postsecondaires.
 - Une dissertation de 500 mots (veuillez inclure le compte de mots) sur l'un des trois thèmes suivants :
 - *Qu'est-ce que l'agriculture durable signifie pour vous?*
 - *Comment la technologie fait-elle évoluer l'agriculture?*
 - *Quelles sont les incidences de l'agriculture sur votre vie?*
- Les candidats doivent accorder la permission à TD et aux 4-H du Canada d'utiliser leur nom, leur photographie, leur province de résidence, leur établissement d'enseignement et leur domaine d'étude dans des publications et des voies de communication en ligne visant à faire la promotion du programme de bourses d'études en agriculture de TD et des 4-H. Le formulaire de consentement se trouvera dans la trousse de demande en ligne des 4-H du Canada.





- Les récipiendaires doivent accepter de fournir une photographie de tête, une preuve d'acceptation et leur numéro d'assurance sociale pour pouvoir réclamer leur bourse; Les fonds ne seront pas versés et les annonces ne seront pas faites tant que ces documents n'auront pas été fournis.
- Les récipiendaires doivent être disponibles pour assister à la remise des bourses d'études avec un ou des représentant(s) de TD dans leur communauté ou à un emplacement jugé approprié.

Critères de sélection

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection et seront évaluées en fonction des critères suivants:

- Capacité à suivre des instructions et à respecter les échéanciers
- Qualité de la dissertation soumise
- Participation aux 4-H (y compris la durée de l'adhésion en années, les postes occupés, et les projets réalisés)
- Engagement au sein de la communauté
- Confirmation du statut de membre en règle d'un club 4-H canadien

En cas d'ex aequo, les bénéficiaires seront tirés au sort.

Demandes en ligne

Les demandes en ligne seront acceptées à 10 h le 1^{er} avril 2025 et doivent être reçues au plus tard le 1^{er} juin 2025 à 23 h 59 (HNE).

Les récipiendaires seront avisés en juillet 2025 et des annonces publiques seront effectuées en août/septembre.

Pour présenter une demande, visiter un des liens suivants: 4-h-canada.ca/fr/boursesdetudes ou apply.4-h-canada.ca.

Pour plus d'informations

Vous avez des questions concernant cette bourse? Veuillez communiquer avec 4-H du Canada au program@4-h-canada.ca.